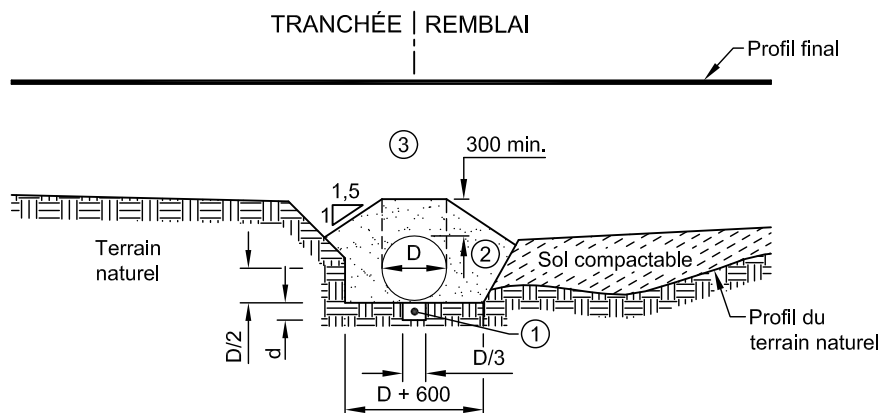




NORME



$D_e$  : diamètre extérieur  
 $D$  : diamètre nominal  
 $d$  : épaisseur du coussin de support

- ① Sol naturel remanié sur une couche de 150 mm d'épaisseur lorsque le terrain naturel est exempt de blocs, de cailloux et de roc. Dans le cas contraire, le tuyau est placé sur un coussin de support de largeur «  $D_e + 600$  » et d'épaisseur «  $d$  ».
- ② Remblai latéral et recouvrement de protection avec les matériaux de l'excavation ou un sol compactable. Le matériau doit être densifié au minimum à 85 % de la masse volumique sèche maximale par couches de 300 mm et être exempt de pierres plus grandes que 56 mm.
- ③ Remblayage avec les matériaux de l'excavation ou un sol compactable. Le matériau doit être densifié au minimum à 85 % de la masse volumique sèche maximale par couches de 300 mm.

Notes :

- les joints doivent être étanches ou recouverts d'un géotextile de type III, d'une largeur de 1 m et d'une longueur égale à 1,3 fois le périmètre extérieur de l'ouvrage;
- comme matériel de compactage, seuls les dameuses, les plaques vibrantes et les rouleaux à tambours vibrants, dont la force totale appliquée ne doit pas dépasser 50 kN pour le premier mètre au-dessus du tuyau, sont permis;
- les tuyaux en polyéthylène doivent être conformes à la norme BNQ 3624-120 de type 1, de catégorie R320 à profil ouvert, ou être conformes à la norme ASTM F894 en plus d'avoir un « Ring Stiffness Constant » de 160 pour les diamètres de 840 mm et moins, et de 250 pour les diamètres supérieurs à 840 mm;
- l'excavation doit répondre aux exigences de la CSST en matière de stabilité des pentes;
- les cotes sont en millimètres.

MATÉRIAUX — NORMES APPLICABLES

Géotextile

Tome VII, norme 13101

Tuyau en polyéthylène

BNQ 3624-120

Tuyau en tôle ondulée

Tome VII, norme 7101

ASTM F894